

Alain Dubourg

[aldubourg@orange.fr](mailto:aldubourg@orange.fr)

12 mars 2024

## **Syndicalisme et syndicalistes à Air France**

I)

**OMNES Air France, de l'espoir à la désillusion  
L'histoire du succès / échec d'une initiative / innovation syndicale**

(Publié en septembre 2023)

II)

**1) Les dérives du syndicalisme Air France, générées par le  
néolibéralisme**

(Publié en mars 2024)

**2) Mes mandats syndicaux à Air France (1972-1991)  
confrontés aux premières avancées du néolibéralisme**

(Publication le 29 mars 2024)

III)

**Air France,  
Une entreprise pas comme les autres**

(Publication en juin 2024)

IV)

**Postface**

**Le néolibéralisme,  
une domination planétaire à vaincre**

(Publication en septembre 2024)

La trilogie, « *Syndicalisme et syndicalistes à Air France* » développent la thèse d'un néolibéralisme qui a commencé à être mis en œuvre en France à la fin des années 1970 début des années 1980, et a perverti le syndicalisme durant toutes ces décennies jusqu'à certains syndicalistes eux-mêmes [¹]. L'idéologie néolibérale domine aujourd'hui la planète.

Ce titre II de la trilogie « *Syndicalisme et syndicalistes à Air France* » comporte deux textes :

Ce premier texte intitulé « *Les dérives du syndicalisme à Air France, générées par le néolibéralisme* » poursuit la réflexion du premier texte sur l'association OMNES [²] et développe un aspect de l'altération éthique du néolibéralisme sur le syndicalisme.

Le second intitulé « *Mes mandats syndicaux (1972-1991) confrontés aux avancées du néolibéralisme* ». Il reviendra sur mon expérience personnelle de vingt années de militantisme à la CGT à Air France alors que l'idéologie néolibérale était mise en œuvre dans le transport aérien avec la déréglementation ou plutôt « re-réglementation » néolibérale du secteur qui structure désormais cette industrie.  
(Publication le 29 mars 2024)

Une postface conclura la trilogie, avec une analyse entièrement consacrée à l'étude historique et contemporaine du néolibéralisme.

---

<sup>1</sup> **Alain Dubourg** : « *Jacques Delors aux avant-postes du néolibéralisme* », sur [www.anarchoecolococo.com](http://www.anarchoecolococo.com), rubrique Europe, onglet France.

<sup>2</sup> **Alain Dubourg** : « *OMNES Air France, de l'espoir à la désillusion. L'histoire du succès / échec d'une initiative / innovation syndicale* », sur [www.anarchoecolococo.com](http://www.anarchoecolococo.com), rubrique Europe, onglet France.

## I)

# Les dérives du syndicalisme générées par le néolibéralisme

Je ne me faisais pas trop d'illusion sur l'éthique syndicale de certains syndicalistes à Air France. J'ai cité, dans le premier titre, l'ouvrage de Frank Bouaziz [³] qui décrit ce syndicalisme un peu particulier, et pour certains carrément voyou à Air France. Mes douze années (1995-2007) en tant que responsable de l'animation de l'association OMNES, m'apportèrent la confirmation de certaines dérives du syndicalisme. Elles me permirent aussi de mieux en comprendre les causes que j'essaie d'analyser dans ce second titre de la trilogie.

Quelques rapides repères sur l'idéologie néolibérale, et quelques-unes de ses déclinaisons politiques actuelles sont auparavant nécessaires pour saisir la démarche. La postface développera plus rigoureusement la problématique du néolibéralisme.

Pour parfaire sa victoire et parachever sa mise en œuvre, le néolibéralisme a besoin, d'institutions syndicales qui lui sont adaptées afin de ne pas rencontrer trop de résistance et si possible d'en faire des partenaires. Cette collaboration sera théorisée par les premiers idéologues néolibéraux dès les années 1930. [⁴]

Les décennies d'ascension du néolibéralisme à Air France ont transformé en profondeur le mouvement syndical, modifié le rôle des institutions syndicales, mais aussi les hommes et les femmes responsables des organisations syndicales [⁵]. C'est ce formatage idéologique insidieux de responsables syndicaux, et d'une redoutable efficacité, que je développe.

## Les Causes multifactorielles du déclin du syndicalisme

Mon obsession est de comprendre les causes du recul spectaculaire du syndicalisme et des actions à engager pour le vaincre. Les syndicats sont désormais absents d'un nombre croissant d'entreprises, et de plus en plus souvent les candidats aux élections professionnelles, obligatoires en France au delà de 10 salariés (délégués du personnel) et 50 salariés (délégués au comité d'établissement), sont choisis, désignés, par le patron ! [⁶]

3 Frank Bouaziz, « Air France, dans les coulisses d'une entreprise pas comme les autres », Plon 1998.

4 Walter Lippmann, « *The good society* » [1937]

5 La majorité des syndicats parlent de « **dirigeants** » syndicaux. Conception très entrepreneuriale qui véhicule une conception verticale du syndicalisme ! J'utilise le terme de « **responsables** » syndicaux ».

6 En France moins de la moitié des entreprises de plus de 10 salariés (41,4 %) possèdent au moins une instance de représentation du personnel. Au total, seulement 9,3 % des entreprises ont au moins un délégué syndical. Outre le fait que nombre ces délégués, le plus souvent dans les PME, sont des candidats « libres » hors de toute

Pour empêcher toute ambiguïté, je rappelle dans ces deux textes que la cause du déclin du syndicalisme ne provient, évidemment pas exclusivement, des dérives de syndicalistes, elle est essentiellement politique, idéologique. Elle est multifactorielle.

Le déclin du syndicalisme est général dans le monde capitaliste occidental, même si on peut observer ici ou là des regains de notoriété lors de grandes luttes, comme aux États-Unis avec la lutte des ouvriers de l'automobile [7], ou en France lors de la lutte unitaire exemplaire sur les retraites, malheureusement non victorieuse. Défaite qui appellera une analyse des causes de cet échec malgré la mobilisation de tous les syndicats. A ce jour ça n'a pas été fait et c'est dangereux pour les mobilisations à venir.

Les causes de ce déclin généralisé ont donc une source commune. La thèse que je développe dans ces deux chapitres est qu'il est du aux avancées de l'idéologie néolibérale qui subvertit le monde.

## **Ultralibéralisme ou néolibéralisme dans le transport aérien ?**

### **La déréglementation du transport aérien, ultralibérale ?**

La notion d'ultralibéralisme est souvent utilisée pour exprimer le néolibéralisme. C'est une erreur. Les deux notions sont différentes et opposées sur plusieurs aspects. Je développerai plus longuement cette opposition dans la postface.

J'ai moi-même utilisé ce terme d'ultralibéralisme pour catégoriser la période durant laquelle j'exerçais mes mandats syndicaux. Je n'utilise plus cette expression d'ultralibéralisme qui qualifie faussement la période contemporaine d'un capitalisme qui est néolibéral.

Dans mon analyse, issue de mon vécu à Air France ( 1971-1991), je plaçais la déréglementation du transport aérien au centre de l'ultralibéralisme. J'assimilais la déréglementation du transport aérien à la théorie libérale du « laissez faire », c'est à dire laisser le marché réguler spontanément l'économie avec un abandon total de l'Etat à toute prétention de régulation. C'était une erreur.

### **Le néolibéralisme c'est l'Etat au service d'un capitalisme ultra concurrentiel**

Le néolibéralisme n'est pas, contrairement à une opinion majoritairement répandue, synonyme du « laissez-faire », ou de l'Etat minimal ». Bien au contraire le néolibéralisme est né des critiques du « laissez-faire » à la fin du XIXème siècle et début du XXIème siècle. Le néolibéralisme c'est un Etat fort, tout puissant régulateur de la société, pas une régulation keynésienne basé sur la demande, mais une régulation étatique pour instaurer une concurrence absolue, pour une domination sans partage du marché et avec la disparition, si possible, totale des services publics.

---

organisation syndicale, l'expression, de « déserts syndicaux » n'est pas excessive. Cf. [Moins de présence syndicale dans les entreprises depuis 2017 - Les clés du social \(clesdusocial.com\)](http://moinsdepresence-syndicale.com)

<sup>7</sup> Joe Biden, le président des Etats-Unis, s'est même rendu sur un piquet de grève pour apporter son soutien aux grévistes. Déplacement d'un opportunisme électoral effectué à un an d'élections présidentielles qui s'annoncent très difficiles pour lui, mais sa venue apporte une légitimité institutionnelle aux syndicats, ce qui ne peut que renforcer leur audience auprès des salariés.

Le néolibéralisme, c'est la privatisation économique, sociale, sociétale de nos vies.

### **La déréglementation du transport aérien, un processus de re-réglementation**

Je percevais toutefois une contradiction. J'étais tout à fait conscient que la déréglementation du transport aérien n'était pas du tout un « laissez faire à la main invisible du marché », mais au contraire un processus de re-réglementation du transport aérien européen, mondial dont l'objet était d'organiser la mise en concurrence des acteurs et surtout d'assurer sa permanence dans le temps. On n'assistait donc pas à une disparition de la réglementation, comme le terme de dé-réglementation peut laisser supposer, mais au contraire à une prolifération de réglementations pour organiser une « concurrence pure et parfaite » sans entraves, dogme absolu du néolibéralisme.

Dans l'Union européenne, cette re-réglementation a été insaturée par les trois prolifiques « paquets » de réglementation du transport aérien [8].

### **Les trois « paquets » de déréglementation, « paquets » de re-réglementation**

La première directive européenne appelée « premier paquet » de libéralisation fut instaurée en 1987. Deux autres « paquets » suivirent, le second en 1990, le troisième et dernier « paquet » en 1992 [9]. Une quatrième étape, le 1<sup>er</sup> avril 1997, autorisera le cabotage [10] de façon généralisée ce qui permettra, entre autres, aux compagnies low cost d'investir les liaisons domestiques en France.

L'objectif néolibéral était parachevé. La déréglementation sévissait sans garde-fou dans le transport aérien européen, dans le transport aérien mondial, avec les mêmes conséquences qu'aux Etats-Unis [11]. Malheureusement le mouvement syndical mondial s'y est plus ou moins majoritairement converti. [12]

### **Crise du syndicalisme et crise de la démocratie représentative**

Je ne connais pas de textes exposant une analyse globale des causes du déclin général du syndicalisme dans le monde. Il en est différemment de la crise globale de la démocratie représentative dans les pays capitalistes occidentaux pour laquelle de nombreux essayistes ont tracé le diagnostic.

Mais il me semble pertinent d'établir un lien entre les deux crises de la démocratie syndicale représentative et de la démocratie politique délégataire qui, selon moi, ont des racines communes.

---

8 **Pascal Perri**, « *Sauvez Air France* », pages 67 & 68, ed. L'Harmattan, mars 1994.

9 **Jacques Naveau**, « *Droit aérien européen. Les nouvelles règles du jeu. Texte de la réglementation communautaire* », pages 11 à 119, ed. Les Presses de l'Institut du transport aérien, Paris 1992

Pascal Perri, « *Sauvez Air France* », pages 67 & 68 ? ed. L'Harmattan, mars 1994.

10 « **Cabotage** », possibilité pour les compagnies étrangères d'effectuer les liaisons intérieures en France.

11 **Bernard Attali**, « *Il est certain que la libéralisation du trafic aérien en Europe - une situation, je le répète que nous n'avons pas à discuter et qui s'impose à nous - intensifiera la concurrence, ce qui signifie que nous devons surveiller à tous les moments notre compétitivité* », interview dans **Roland Pashevant**, « *Turbulences au-dessous d'un vol de coucous* », pages 244 et 245, ed. Messidor, Paris 1990

12 Cf. postface sur mes développements sur la « *Déréglementation, re-réglementation du transport aérien* »

Pour ma part je serais bien incapable de faire une analyse globale du déclin du syndicalisme avec une rigueur suffisante. C'est la raison pour laquelle je me limite à mon expérience personnelle de syndicaliste dans une grande entreprise française, Air France, et à un seul sujet, celui de la dérive éthique, concomitante, du syndicalisme à Air France. Ce n'est évidemment pas la seule raison de l'éloignement des salariés du syndicalisme, mais c'en est un élément.

## L'idéologie néolibérale à l'œuvre

Les « dérives » du syndicalisme, à l'œuvre depuis plusieurs décennies, sont le résultat du poison de l'idéologie néolibérale distillé dans nos sociétés depuis une cinquantaine d'années.

### Elite et multitude ignorante, « ceux qui réussissent et ceux qui ne sont rien »

Les critiques, certaines sévères, que je formule à l'encontre de ces dérives portées par des syndicalistes s'adressent moins à ceux-ci qu'à l'idéologie néolibérale dont ils sont les victimes.

Dans son approche théorique l'idéologie néolibérale clive la société en deux groupes, d'un côté les experts, de l'autre la « *la masse amorphe, d'une multitude ignorante et incompétente face à une élite qui doit imposer d'en haut la direction* » [13]. Ou encore « *ceux qui réussissent et ceux qui ne sont rien* », pour reprendre l'exécrable expression du président de la République française Emmanuel Macron à Paris en juin 2017, pur produit de l'idéologie néolibérale. [14]

A Air France, et dans tous les grandes entreprises, la direction, qui se classe bien évidemment dans les « experts », a réussi à faire croire à certains premiers « dirigeants » des syndicats qu'ils en faisaient partie, au dessus de la masse. Ces syndicalistes se sont de fait ainsi éloignés des salariés. La direction d'Air France a atteint son objectif.

Au delà du monde syndical, nous ne pouvons que constater que cette pratique « élitiste » imprègne les partis politiques. Leur transformation en « mouvements » sans véritables adhérents, sans pratique démocratique, avec la simple injonction de se rallier en « supporter » du tribun dirigeant en est la marque. Les partis politiques sont concernés par

---

<sup>13</sup> **Walter Lippmann**, premier théoricien du néolibéralisme, cf. « *The good society* », cité par **Barbara Stiegler**, dans « *Il faut s'adapter* », ed. NRF Essais Gallimard, 2019 .

<sup>14</sup> Discours d'**Emmanuel Macron**, Président de la République française, du 29 juin 2017 à la Halle Freyssinet à Paris devant des startupers.

L'idéologie portée et mise en œuvre par **d'Emmanuel Macron**, n'est pas née dans son cerveau. Il ne fait qu'appliquer les théories néolibérales, certes avec une détermination sans faille. Aussi il me semble que c'est une erreur politique de se focaliser sur la personnalité d'Emmanuel Macron, certes détestable, mais qui ne représente qu'un épiphénomène, au lieu de concentrer les combats à engager contre la théorie néolibérale qui aura rendu notre pays méconnaissable à son départ en 2027.

cette dérive autocratique, clivage mortel pour la démocratie, entre « élites sachantes » et « masses ignorantes et malléables ».

### **Les élus sachants et les masses qui ne doivent surtout pas savoir**

#### *Mon expérience des centres de santé publics dans ma région.*

Une expérience concrète de cette cassure entre les élus locaux et leur « administrés » - terme qualificatif qui se passe de commentaire - m'a apporté un exemple de cette dérive élititaire.

Je me suis battu avec une grande énergie pour la création de deux centres de santé publics sur mes deux territoires de militantisme, les communautés de communes Adour-Madiran dans les Hautes Pyrénées et dans celle d'Armagnac-Adour dans le Gers.

Pour le premier j'ai organisé, avec la section du Parti communiste de Maubourguet (65), une réunion publique qui a rencontré un réel succès, ce qui démontre l'intérêt et sans doute l'immense inquiétude de la population confrontée à la disparition régulière de médecins généralistes.

Avec mes camarades, j'ai fait signer des pétitions dans les villages concernés par la désertification médicale. J'ai rédigé une étude de faisabilité, d'impact et de nécessité absolue et urgente de création de centre de santé public. Ça n'a pas du tout plu aux élus locaux. J'ai été interpellé par des élus de la communauté de communes, qui m'ont sévèrement reproché « *d'informer la population* », de leur « *donner des éléments de compréhension* » des problématiques posées. « *A cause de toi, ils vont maintenant nous poser des questions. Ils n'y connaissent rien. Nous sommes les seuls à savoir* ». Sic !

Jusqu'au président de cette communauté de communes qui est venu, très énervé, m'apostropher jusque dans un café où je déjeunais avec un camarade. Il était fou de rage à mon encontre parce la population du village des Hautes Pyrénées, Castelnau Rivière-Basse, avait osé venir en délégation à la communauté de communes déposer les pétitions pour l'ouverture de ce centre de santé public. Le centre santé public est maintenant en activité sur la Communauté de communes Adour-Madiran, mais toujours sans antenne sur ce village dépourvu de médecin.

Dans l'autre territoire, j'ai du agir seul, car à la désertification médicale s'ajoute une totale désertification de militants communistes, et plus largement de tout militant de partis politiques. Je me suis démené pour trouver deux médecins dans la région pour accepter d'exercer en tant que salariés dans ce centre de santé public. La bataille a été partiellement gagnée. Mais la pérennité du centre est fragile.

J'ai constaté que dans les deux cas que les médecins libéraux étaient en tête du combat pour la création des centres de santé publics. Dans un cas, ce sont trois médecins libéraux de trois communes différentes qui sont venus voir le président de la communauté de communes pour l'alerter sur le départ en retraite d'un grand nombre de médecins du territoire et du risque de désertification médicale. Ils ont proposé de travailler avec la communauté de communes sur un projet de centre de santé public. Ce ne sont donc pas les

élus du territoire qui se sont préoccupés de l'intérêt général de la population, mais des médecins libéraux !

Dans l'autre cas, je connais moins bien la genèse du projet, mais je suis en contact régulier avec deux jeunes médecins libérales de ce territoire. Elles m'ont dit toutes les difficultés qu'elles avaient rencontrées pour le lancement du projet. Elles en ont été écartées. Elles ont créé une association, l'APSAG [15] qui regroupe tous les personnels de santé libéraux. J'ai été invité à une de leur réunion. Y participaient, médecins libéraux et les deux nouveaux médecins salariés du centre de santé public, pharmaciennes, dentiste, infirmières, kinésithérapeute. J'ai été frappé par leur souci prioritaire de la défense de l'intérêt général. Mon fils en vacances chez moi, m'avait accompagné à cette réunion. Il travaille dans un grand groupe américain de l'agroalimentaire. Sollicité, il est intervenu pour saluer cette prise en compte prioritaire de l'intérêt des patients, ajoutant que ça le changeait de son entreprise.

### *Une inauguration dans l'entre-soi*

J'ai été invité à l'inauguration de ce centre de santé intercommunal public Armagnac-Adour du fait de ma forte implication dans la recherche de médecins généralistes. Le président dans son discours salua mon action. Mais ma surprise fut totale – mais l'était-elle vraiment ? - lorsque je remarque que tout le gratin politique, préfet de Région, président, vice-présidents de la communauté de communes, sénateurs, députés, directeur général de l'ARS [16], maires du territoire, étaient tous présents et la population totalement absente. Elle n'avait pas été invitée, même pas informée. A noter que les personnels de santé du territoire n'avaient pas été, non plus, invités à l'inauguration du centre de santé public, excepté la présidente de l'APSAG.

Je suis intervenu à de nombreuses reprises pour que la communauté de communes informe les citoyens de l'existence du centre de santé public. Il faudra attendre six mois après l'inauguration pour qu'un éditorial de la revue de la Communauté de Communes du président, mentionne l'existence du centre.

### **Intérêt personnel contre intérêt général**

Les hommes et les femmes ne sont pas par essence, foncièrement, naturellement, génétiquement, normés pour l'obsession de l'intérêt personnel à l'encontre de l'intérêt général. L'histoire de l'humanité est là pour l'attester. Les hommes et les femmes sont en grande partie conditionnés par leur environnement économique, social, sociétal, historique. Certains sont dans une attitude d'acceptation/soumission à la normalisation. D'autres se positionnent en refus/révolte.

Le néolibéralisme n'est pas qu'une théorie économique, c'est d'abord une idéologie, une conception totalitaire de la société humaine. Le néolibéralisme est aujourd'hui notre environnement normatif.

---

<sup>15</sup> **APSAG** : Association des Professionnels de Santé Adour Gersoise

<sup>16</sup> **ARS** : Agence Régionale de Santé.

## Néolibéralisme : experts et masses amorphes

Le néolibéralisme classifie les hommes en deux « espèces », les experts et les masses amorphes les premiers ayant vocation à diriger les seconds. La théorie néolibérale ne conçoit pas l'existence de corps intermédiaires entre les deux. Elle fait une petite exception pour des « syndicalistes experts » acquis au néolibéralisme bien entendu et utilisés comme « collaborateurs ». Mais quand elle les a usés, elle les néglige, les ignore. La CFDT de Laurent Berger, cet excellent diffuseur d'idées néolibérales, en a fait l'amère expérience. Emmanuel Macron n'a pas hésité à ignorer totalement la CFDT lorsqu'elle a commencé à émettre des doutes sur la pertinence d'une retraite à 64 ans.

## Directions d'Air France et « experts » syndicalistes

Les directions d'Air France successives ont su s'entourer de « syndicalistes experts » autour d'elles. Ils avaient leurs entrées dans les couloirs de la direction, certains se tutoyaient, d'autres entretenaient des relations privées. J'ai même pu constater que des syndicalistes embrassaient la directrice du personnel lorsqu'ils la rencontraient ! Des « diners en ville » étaient courants. Un bel entre-soi.

Un des objectifs d'OMNES Air France était de créer une ligne infranchissable entre les syndicats censés représenter les salariés avec pour vocation de les défendre, et la direction au service des actionnaires. L'idée d'OMNES n'était pas de créer une guerre de tranchées, mais que chacun garde sa place avec une distance juste qui correspond aux deux vocations, la défense intransigeante des salariés pour les uns, la création de valeur pour les actionnaires pour les autres.

J'étais conscient du risque que pourrait représenter OMNES d'être un incubateur d'élite syndicale experte. A sa création je pensais que le rapport des forces interne à OMNES était une garantie pour qu'elle ne le devienne pas et que le contenu des séminaires, qui visaient à mettre en évidence le combat de classe en invitant des intervenants des deux camps, néolibéraux et marxistes (ou hétérodoxes marxiens), en serait l'antidote.

Durant ma présidence, OMNES n'a pas contribué à renforcer l'entre soi direction-syndicats, mais elle n'est pas parvenue à l'empêcher. Le douloureux séminaire de l'anniversaire des vingt ans d'OMNES m'a confronté à l'évidence : la ligne anti-néolibérale que je souhaitais infranchissable avait été franchie par les syndicats d'OMNES [17].

## Le mouvement syndical réformiste converti au néolibéralisme

Le tournant de la rigueur imposé par François Mitterrand en 1983 a sonné le début du processus de conversion du mouvement syndical dit « réformiste » au néolibéralisme. [18]

<sup>17</sup> Cf. dans le premier titre de la trilogie, « OMNES de l'espoir à la désillusion », le paragraphe « *L'estocade portée lors de l'anniversaire des 20 ans d'OMNES Air France KLM* », page 52.

<sup>18</sup> Cf. sur [www.anarchoecolococo.com](http://www.anarchoecolococo.com), Alain Dubourg, « Jacques Delors aux avant-postes du néolibéralisme », rubrique Europe, onglet France

La création d'OMNES avait pour objet de freiner ce processus à Air France. J'ai montré dans le premier titre de la trilogie, « *OMNES Air France, de l'espoir à la désillusion* », que ce fut un échec, l'emprise de l'idéologie néolibérale ayant trop profondément imprégné la société française. La lutte était asymétrique, le combat inégal.

## La stratégie patronale

L'objet de ce texte n'est pas d'analyser la stratégie patronale dans toutes ses dimensions à l'égard des syndicats dans les grandes entreprises.

Les glissements sémantiques sont un des outils efficaces pour modeler petit à petit, en douce, les concepts. L'un qui fait florès depuis deux décennies est le terme de « collaborateur » pour remplacer celui de « salarié ». C'est une manipulation perverse. Un salarié signe un contrat de travail. Quel que soit le type de ce contrat de travail, il instaure un lien de subordination, « *lien par lequel l'employeur exerce son pouvoir de direction sur l'employé : « pouvoir de donner des ordres, d'en contrôler l'exécution et de sanctionner la mauvaise exécution des ordres. »* »<sup>[19]</sup>. Le lien de subordination est incompatible avec la notion de collaborateur, qui vise à le masquer.

## Des liaisons dangereuses

Je me limiterai à un seul aspect qui constitue le fil conducteur du texte, les liaisons dangereuses entre les syndicalistes et les directions des grandes entreprises.

Selon mon expérience, ces liaisons dangereuses sont un des éléments de la désaffection des salariés illustrée par une baisse de la participation aux élections professionnelles<sup>[20]</sup> et par une baisse sensible du nombre d'adhérents aux syndicats<sup>[21]</sup>.

Cette désaffection peut aller jusqu'à un rejet violent des syndicats dans de nombreuses entreprises. Je ressens fortement et douloureusement ce phénomène de rejet parfois très agressif et accusateur depuis mon installation, il y a 6 ans, en zone rurale. J'ai essayé de le comprendre. J'ai découvert avec stupéfaction que dans de très nombreuses Petites et Moyennes Entreprises (PME) et Entreprises de Taille Intermédiaires (ETI) les délégués du personnel et les élus au Comité Social et Economique (CSE)<sup>[22]</sup> étaient choisis, désignés par les directions d'entreprise, par le patron !

La faiblesse structurelle des syndicats en France mesurée en nombre d'adhérents possède des causes spécifiques au modèle du syndicalisme français. Pour adhérer à un syndicat en France il faut avoir la conviction de la nécessité de son existence. Il n'y a aucun intérêt personnel à adhérer à un syndicat. Lorsque celui-ci obtient des avancées sociales tous les

<sup>[19]</sup> **Lien de subordination**, Code du travail : [Lien de subordination - Code du travail numérique](#)

<sup>[20]</sup> La courbe de la participation aux élections professionnelles a reculé d'une élection sur l'autre, de plus de quatre points dans le secteur privé en 2020 pour tomber à 38,24% des salariés, et de plus de six points pour la fonction publique en 2022 pour tomber à 43,7 % des salariés.

<sup>[21]</sup> En 2019, seulement 10,3 % des salariés déclarent adhérer à un syndicat, (11,0 % des hommes et 9,5 % des femmes) source DARES <https://dares.travail-emploi.gouv.fr/donnees/la-syndicalisation>

<sup>[22]</sup> L'ordonnance Macron de 2020 a créé le **CSE (Comité Social et Économique)** à remplacé le **CE** (Comité d'Entreprise) par le regroupement de trois instances dans les entreprises de plus de 50 salariés avec, notamment, la disparition du Comité d'Hygiène, de Santé et de Conditions de Travail CHSCT (créés par le décret du 1<sup>er</sup> août 1947)

salariés, et non pas seulement ses adhérents, en bénéficient. Les taux de syndicalisation beaucoup plus élevés dans d'autres pays européens proviennent d'avantages spécifiques liés à l'adhésion à un syndicat. Ainsi, après l'Islande, la Suède est le deuxième pays avec le plus haut taux de syndicalisation. Sept travailleurs sur dix y sont syndiqués soit 69% en 2022 [23]. Une des explications provient du fait que l'affiliation à la fois au syndicat et à sa caisse de chômage est nécessaire pour bénéficier de l'assurance-revenu syndicale. Il y a un intérêt personnel de protection sociale à être adhérent d'un syndicat. Cela constitue une forte motivation à se syndiquer. Cette conception est étrangère à la culture syndicale française. Dans ces pays, l'adhésion, à un syndicat relève plutôt d'une démarche assurantielle.

### **La légitimité des syndicats remise en cause**

En France, presque deux salariés sur trois ne vont pas voter aux élections professionnelles dans le secteur privé et moins d'un sur deux dans le public, ce qui permet aux néolibéraux idéologiquement opposés à l'existence même des syndicats, sauf s'ils sont à la botte du capital, de mettre régulièrement en cause leur légitimité.

## **Les néolibéraux français avancent à vitesse accélérée**

### **Emmanuel Macron parangon du néolibéralisme**

Le comportement méprisant du président de la République française à l'encontre des syndicats, qu'il ignore superbement, relève de cette idéologie néolibérale de suppression des corps intermédiaires et donc à terme des syndicats. Cette attitude est attribuée à son arrogance. Sans aucun doute n'est-elle pas un trait étranger à sa personnalité, mais fondamentalement ce comportement relève du dogme inflexible de l'idéologie libérale : la disparition nécessaire des corps intermédiaires. L'Etat, et en occurrence son monarque (républicain), ne doit pas rencontrer d'obstacles, d'intermédiaires, entre lui et le peuple. Emmanuel Macron, n'a pas supprimé les syndicats, il les a marginalisés, ignorés. Ce qui, au bout du compte, revient au même.

### **De Trump à Nétanyahou en passant par Wauquiez**

Pour ne prendre que deux exemples d'actualité internationale. Les Etats-Unis et Israël. Dans ces deux pays les extrêmes droites sont déchaînées contre leurs institutions. Aux Etats-Unis, Donald Trump a réussi à mettre la Cour Suprême sous son influence toxique.

---

<sup>23</sup> Cf. « Le syndicalisme en France et en Suède : deux modèles contrastés | Institut Montaigne »

En Israël, Benjamin Nétanyahou a carrément mis à l'ordre du jour la marginalisation totale de la Cour Suprême [24]. Les gigantesques manifestations contre la réforme de la Cour Suprême, mais surtout après l'attaque meurtrière du Hamas le 7 octobre 2023 puis la guerre génocidaire d'Israël à Gaza, ont porté un coup d'arrêt à cette réforme institutionnelle majeure. Mais elle est dans le tiroir. Nétanyahou la ressortira dès le moment propice venu, qui pourrait intervenir à l'automne si Trump est élu.

En France, Laurent Wauquiez s'inscrit dans leurs pas.

### **Laurent Wauquiez s'inscrit dans les pas de Trump et de Nétanyahou.**

Laurent Wauquiez fut secrétaire général de l'UMP [25], puis vice-président de LR [26]. Il est actuellement président de la région Auvergne-Rhône-Alpes et il est le candidat LR à l'élection présidentielle en 2027. Il porte le programme électoral le plus « pur jus néolibéral » pour la France. Je l'ai lu. Jusqu'ici aucun candidat n'avait osé aller aussi loin dans l'affirmation de l'idéologie néolibérale et dans sa volonté de mise en œuvre.

### **Laurent Wauquiez, néolibéral radical français**

Laurent Wauquiez a présenté les grandes lignes de son programme pour les prochaines élections présidentielles dans le journal Le Point [27], dans lequel il reprend l'anaphore de François Hollande : « Moi président ».

Il développe avec une clarté très instructive sa vision de la France de demain. Il annonce « *Moi président je supprimerai la quasi-totalité des autorités publiques indépendantes ...* », sans oublier les corps intermédiaires et de livrer une liste terrifiante des suppressions qu'il ferait s'il était élu président en 2027.

On ne peut qu'être stupéfait de l'absence de réaction notamment de la gauche, à la suite de la publication du programme de celui qui est aujourd'hui présenté comme le candidat « officiel » du parti Les Républicains (LR). Marine Le Pen est nettement doublée, elle n'oserait jamais écrire cela dans son programme, mais c'est son projet. Marine Le Pen est fondamentalement néolibérale mais, comme tous les fascisants, elle avance masquée et affirme le contraire.

Laurent Wauquiez, lui totalement décomplexé, annonce carrément qu'il instaurerait une démocrature en France. Que signifie le silence de la classe politique qui reste, un tant soit peu, attachée à la démocratie, déjà dangereusement moribonde ?

### **Loi immigration : Emmanuel Macron joue à l'apprenti sorcier avec le Conseil constitutionnel.**

<sup>24</sup> Les Cours suprêmes dans ces deux pays sont plus ou moins un mix de notre Conseil Constitutionnel et du Conseil d'Etat.

<sup>25</sup> UMP : Union pour un mouvement populaire, parti de la droite classique. Nicolas Sarkozy en sera un de présidents.

<sup>26</sup> LR : Les Républicains, parti de la droite actuelle. Président Eric Ciotti

<sup>27</sup> « Laurent Wauquiez : « *Moi président* » ... » Le Point du jeudi 11 mai 2023, pages 30 à 39.

Les épisodes peu glorieux de la loi immigration [28] offre un avant-goût de ce qui pourrait devenir la règle dans quelques mois, lorsque l'extrême droite alliée à la droite extrême sera au gouvernement.

Le Président de la République française, en faisant voter une batterie d'articles de la loi immigration par les députés macronistes, en déclarant dans le même temps qu'il savait que nombre d'entre eux étaient anticonstitutionnels a joué avec le feu. Il s'y est brûlé.

Il est inconcevable que le Président de la république française, le garant de la Constitution, fasse délibérément voter par sa majorité des articles de loi anticonstitutionnels. C'est la première fois sous la Vème République qu'un gouvernement défend sciemment un texte en partie inconstitutionnel.

Le conseil constitutionnel les a bien entendu retoqués, et ce qui devait arriver arriva.

### **Censure du conseil constitutionnel, Laurent Wauquiez dénonce un « coup d'Etat de droit »**

Le « trumpiste » Laurent Wauquiez a sauté sur l'occasion pour entonner sa dénonciation obsessionnelle des institutions républicaines. Il crie au « *Coup d'état de droit* ». En ce sens il n'a fait que respecter son programme [29]. La censure sans précédent de la loi immigration par son ampleur, un tiers des articles par le Conseil constitutionnel lui a offert l'occasion en or de passer aux travaux pratiques.

Il ne faudrait surtout pas banaliser ces attaques violentes contre la censure par le Conseil Constitutionnel de 35 articles de la loi immigration considérés par celui-ci, comme anticonstitutionnels.

Laurent Wauquiez y dénonce un «*coup d'État de droit*». Il parle de « *dévoiement de notre démocratie* », et entonne son antienne populiste extrême droitière, « *c'est le peuple qui décide* », peu importe la Constitution. Le candidat LR à l'élection présidentielle de 2027 nous confirme son programme : « *Il faut modifier la Constitution. C'est au peuple français de trancher, .... Il faut sortir notre démocratie de l'impuissance.... Ce sera le grand débat qui devra nous guider en 2027.* » Puis il élargit son attaque « *Les cours suprêmes censurent des pans entiers de la législation votés par les représentants du peuple. C'est le dévoiement de la démocratie.* ». On lit ici Trump ou Nétanyahou dans le texte. [30]

### **Jordan Bardella crie au « coup de force des juges »**

*Pour ne pas être en reste et en écho* le président du RN Jordan Bardella nous offre à l'occasion des décisions du conseil constitutionnel, son mantra du « *coup de force des juges* » [31]. L'alliance LR/RN pour le second tour des élections présidentielles de 2027 se précise chaque jour. Et pendant ce temps les partis de gauche se déchirent

### **Alliance LR/RN pour le second tour des élections présidentielles de 2027.**

---

28 Loi immigration 2024 : <https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000049040245>

29 Cf. supra

30 Laurent Wauquiez, <https://www.lefigaro.fr/politique/loi-immigration-apres-la-large-censure-du-conseil-constitutionnel-wauquiez-denonce-un-coup-d-etat-de-droit-20240125>

31 Jordan Bardella, [https://www.lemonde.fr/societe/article/2024/01/25/loi-immigration-en-partie-censuree-bardella-denonce-un-coup-de-force-des-juges-le-gouvernement-se-felicite\\_6212974\\_3224.html](https://www.lemonde.fr/societe/article/2024/01/25/loi-immigration-en-partie-censuree-bardella-denonce-un-coup-de-force-des-juges-le-gouvernement-se-felicite_6212974_3224.html)

Laurent Wauquiez et Marine Le Pen feraient un excellent duo au second tour des élections présidentielles, avec de fortes chances de l'emporter [32].

Emmanuel Macron, président de la République française, s'il est un paragon des idées néolibérales, a trouvé son maître en Laurent Wauquiez. Il ne faut pas sous-estimer la volonté de ce dernier de suppressions des autorités publiques indépendantes, des corps intermédiaires, affichée dans son programme. Il s'inscrit dans un fort courant d'aspiration à la démocrature néolibérale, aux USA, en Amérique latine et en Europe.

Une alliance potentielle Le Pen-Wauquiez se dessine donc pour un second tour des élections présidentielles. Certes de l'eau va couler sous les ponts d'ici 2027, et toutes les surprises sont possibles. Mais le spectre de l'accès au pouvoir de l'extrême droite alliée à la droite extrême devient chaque jour plus probable.

## **Le comité paritaire de l'aviation civile européenne, laboratoire néolibéral**

J'avais été durant quelques années le représentant de la Fédération des Transports CGT au Comité paritaire de l'aviation civile européenne. Le patronat européen et les syndicats européens y siégeaient en parité. J'ai pu mesurer ce que recouvrait concrètement la notion de « collaboration de classe » totalement assumée par certains syndicats européens. Pour la majorité de ces syndicats la notion d'intérêts contradictoires irréductibles entre les salariés et le patronat était inappropriée, tout simplement inexistante. Je fus amené à me rendre à plusieurs reprises en Italie, Espagne, Grande Bretagne, Allemagne et Belgique, invité par mes homologues syndicalistes. La pratique syndicale des Commissions ouvrières à Iberia en Espagne était très proche de la nôtre. Nous partagions la même culture de syndicalisme de classe. Il en était de même avec Alitalia en Italie, et la Sabena en Belgique. En revanche avec les syndicats de la Lufthansa en Allemagne et surtout avec le TGWU à British Airways en Grande Bretagne, nos pratiques syndicales étaient aux antipodes sur certains sujets. Ils entretenaient des relations cordiales et mêmes personnelles avec leurs patrons.

Quelques années plus tard, avec l'adhésion des syndicats néerlandais à OMNES, je constaterai que les accords sociaux conduisent à intégrer fortement les syndicats à la stratégie patronale. Ce sont les syndicats qui informaient les salariés des licenciements et participent à leur organisation !

A British Airways le président de la TGWU partait en tournée dans la compagnie aérienne avec le PDG ! Pour eux les désaccords ne provenaient que d'un manque de connaissance de la situation, réelle des salariés. Il suffisait de leur expliquer. Et ils ne pourraient qu'être convaincus.

Mes interventions au comité paritaire européen tranchaient avec la plupart, excepté celles de la CGIL italienne et des Commissions ouvrières espagnoles avec lesquels j'entretenais d'excellentes relations fraternelles.

Je suis un européen convaincu. Ma vision est celle d'une Europe fédérale à visée écocommuniste. Elle va même plus loin. La planète terre étant devenue un village, je milite pour une vision de gouvernement mondial, démocratique il s'entend. Nous en sommes loin. Très loin. Tout est à construire et le temps manque. L'humanité arrivera-t-elle à cet objectif

---

<sup>32</sup> Cf. sur [www.anarchoecolococo.com](http://www.anarchoecolococo.com), **Alain Dubourg**, « *De la victoire de l'extrême droite en France avant 2027 ?* ». Rubrique Europe, onglet France.

planétaire, je crains qu'avant elle passe, et si elle y parvient un jour, par de terribles épreuves ?

Notre village planète va sans doute vivre de sérieux cataclysmes géopolitiques.

## **De ma sous-estimation de l'efficacité de la direction d'Air France à corrompre des syndicalistes**

Durant mes années de responsabilités syndicales à Air France (1972-1991), j'attribuais les actions et comportements syndicaux de participation à la remise en cause de conquêtes sociales au manque de compréhension et d'analyse de la réalité des effets dévastateurs des politiques néolibérales en développement. Je n'étais pas totalement ignorant de l'existence de motivations personnelles peu louables, mais elles restaient pour moi exceptionnelles, donc secondaires.

Constatant l'emprise idéologique de responsables syndicaux face à l'offensive patronale, leur recul permanent dans les négociations, j'en ai tiré la conclusion politique qu'il était nécessaire d'armer le mouvement syndical à Air France dans la compréhension de l'importance vitale des enjeux en cause. Pour moi il suffisait que les responsables syndicaux prennent conscience de la crise systémique du capitalisme qui conduit le capital mondialisé à mettre progressivement en œuvre une idéologie néolibérale à Air France, pour qu'ils deviennent plus combatifs. D'où la création d'OMNES dont je décris son cheminement dans le premier chapitre de la trilogie « *OMNES Air France. De l'espoir à la désillusion* ».

Excepté le cas de quelques individus animés par des ambitions professionnelles et personnelles de progression de carrière qui cherchaient à utiliser leurs responsabilités syndicales pour y parvenir, ce qui ne m'échappait pas totalement, je mettais cette dérive sur le compte d'une soumission des syndicats réformistes à l'idéologie libérale qui les empêchaient de saisir les mécanismes de remise en cause des conquêtes sociales de la période dite du « compromis social », sous un capitalisme keynésien régulé. Il suffisait donc d'apporter tous les éléments d'analyse pour, pensais-je, que la majorité d'entre eux intellectuellement honnêtes prennent le chemin du combat contre ce capitalisme néolibéral qui massacrait les salariés avec cynisme.

Je ne mettais donc pas en cause l'honnêteté de la majorité des syndicalistes. Après douze années d'animation en tant que président fondateur de l'association OMNES (1995-2007) j'ai dû en partie réviser mon jugement. Ce fut assez douloureux.

Mon expérience d'OMNES m'a montré que si cette analyse était pour l'essentiel pertinente, à savoir que les militants syndicaux étaient d'une grande probité, et prioritairement soucieux de l'intérêt des salariés, il m'avait échappé que les intérêts personnels de certains responsables syndicaux à Air France pouvaient entrer en jeu.

J'ai constaté avec une certaine stupéfaction que le mouvement syndical était profondément plombé par une collusion avec la direction d'Air France et non pas uniquement par soumission idéologique, certes sa matrice, mais aussi nourrie par des intérêts personnels de responsables syndicaux, et par des petites et pour certains d'entre eux par de grandes ambitions.

Avant d'apporter quelques faits et exemples concrets de cette collusion/corruption, il est nécessaire de replacer le contexte idéologique de cette période dans laquelle ces déviances prospèrent, car là se situe le problème majeur à surmonter.

### **Des relations étroites et malsaines de syndicalistes avec la direction. Un processus d'intégration bien huilé**

#### **Flatter l'ego du syndicaliste**

L'objectif de la direction d'Air France était d'intégrer les « dirigeants » syndicaux à sa politique. Elle n'hésitait sur aucun moyen. Elle instaurait une proximité autant active que factice avec les responsables syndicaux. Un moyen semblait particulièrement performant, la flatterie, la satisfaction de l'ego. Cela pouvait aller jusqu'au tutoiement pour montrer la totale égalité entre le syndicaliste et le dirigeant d'une grande entreprise comme Air France. La démagogie fonctionnait à plein régime.

Lors d'une réunion avec le directeur des Ressources humaines (appelé à l'époque directeur du personnel), celui-ci appelle l'élu CGT des personnels au sol au conseil d'administration d'Air France par le surnom que nous lui donnions au sein du syndicat. Notant avec consternation que l'intéressé semblait plutôt flatté, j'interpelle le directeur en lui demandant de respecter notre camarade et de l'appeler par son nom et non pas un surnom. Le camarade en question loin d'avoir ressenti l'irrespect de la part du directeur m'affirma que c'était "amical" et que je n'aurais pas dû intervenir. « *Je ne conçois pas de relation amicale en réunion de négociation entre un syndicaliste et un dirigeant de l'entreprise* », lui répondis-je.

#### **Petits et gros cadeaux offerts aux syndicalistes**

Alors que je distribuais un tract à l'aéroport d'Orly avec les militants CGT locaux, j'aperçois un élu CGT investi des responsabilités importantes au syndicat au niveau national se rendre à un comptoir d'enregistrement des passagers avec son épouse. Je m'approche de lui et m'étonne de le voir partir en congés. Assez piteux il me répond « *Non, je ne pars pas en congé, c'est la direction qui m'a invité avec ma femme* ». C'était un vol inaugural d'Air France sur Newark aux États-Unis. Il s'était bien gardé de m'en informer.

Durant mes mandats syndicaux j'avais, bien entendu, eu connaissance de relations malsaines, voire de tentatives de corruption de la direction envers des syndicalistes, et plus institutionnelles avec les syndicats y compris au sein de la CGT. Le cas du syndicat FO à Air France, largement médiatisé, a été le plus spectaculaire et scandaleux. Mais ma présidence

d'OMNES m'amena à mesurer progressivement l'étendue de la collaboration décomplexée de certains syndicalistes avec la direction.

## **L'embauche des enfants de responsables syndicaux en dehors de toute procédure**

Comment ne pas être scandalisé par les interventions individuelles de responsables syndicaux d'Air France auprès de la direction pour faire embaucher leurs progénitures, cela dans des tous les syndicats. On peut imaginer le plus souvent l'empressement de la direction pour satisfaire cette demande de favoritisme. Elle mettait ces syndicalistes en situation de demande d'une faveur qui les rendaient redevables à la direction. Une aubaine pour cette dernière.

Ces embauches se réalisaient à l'encontre des candidatures extérieures et également celles des enfants des autres salariés d'Air France qui souhaitaient être embauchés et devaient respecter les procédures. J'ai pu constater que des militants syndicaux avaient fait embaucher leur progéniture.

Des années plus tard, mes activités à OMNES m'en firent mesurer l'ampleur. Des enfants d'hommes politiques avaient également été embauchés à Air France. L'un d'entre eux défraya la chronique parce que de surcroît il était « emploi fictif ». Après ma placardisation par Bernard Attali, dans le service où je fus, par la suite, affecté par Christian Blanc, nom très médiatique était indiqué sur la porte de mon voisin de bureau. Je ne le voyais jamais. Je m'en étais inquiété auprès de mes collègues. Ils me répondirent qu'il venait de temps en temps, mais très peu souvent. Europe 1 dévoila ce scandale. C'était le fils du maire d'un arrondissement de Paris bien connu.

## **Le PDG d'Air France au pot de départ du secrétaire général du syndicat FO**

La proximité du secrétaire général du syndicat FO avec les PDG successifs a été magnifiée par la présence du PDG d'Air France, Christian Blanc, à son pot de départ en retraite dans les locaux de la confédération FO à Paris.

Frank Bouaziz décrit ce personnage peu fréquentable :

« Robert Génovès, personnage charismatique et controversé, est l'homme qui a permis à FO d'arracher le leadership syndical à la CGT en 1979 ».

Secrétaire général du syndicat FO jusqu'à son départ en retraite en 1998, concomitant à la démission de Christian Blanc, l'ancien président de la compagnie, Robert Génovès, dit « Le parrain » a racheté, à la fin du mois de janvier 1998, pour 25 000 F [33], 33% de Sopartour.

Pour une société qui faisait en 1997, selon Infogreffé, 281 millions de francs de chiffre d'affaires et 2,7 millions de francs de bénéfices, ce n'est pas cher payé » [34].

---

33 Environ 4.000 euros

34 Frank Bouaziz, op.cité

« La fille de Robert Génovès, aujourd'hui représentante des salariés au conseil d'administration d'Air France en détachement, a ensuite été embauchée par Sopartour, le holding qui détient Visit France. » [35].  
La corruption s'étalait au grand jour.

## Le secrétaire général du syndicat FO mis en examen

Il était soupçonné de "faux" et "abus de confiance", de "versements de rétrocommissions" à l'occasion de l'achat de semaines de vacances en multipropriété (*time share*), de "dérapage des coûts" dans l'aménagement d'un domaine de séjours et de vacances dans le Val-d'Oise appartenant au Comité Central d'entreprise, etc. [36]

D'autres petits scandales, mais qui ne relevaient pas du pénal ont bien entendu existés autour du Comité Central d'Entreprise (CCE) [37] Air France.

Une société parfaite n'existe pas, mais certains corps, notamment les corps intermédiaires tels les syndicats, parce qu'ils reposent en partie sur des financements publics, sont tenus à l'exemplarité, d'autant plus que leurs comportements crédibilisent la démocratie ou inversement participent à la décrédibiliser.

Le problème devient très grave lorsque les malversations font système. Lorsqu'une société est clivée en « élite sachante » et en « masse ignorante », la première a naturellement tendance à considérer qu'elle est légitime, de par son statut supérieur, qu'elle échappe naturellement et légitimement au droit commun applicable à la « plèbe ».

C'est la société néolibérale. Le nombre incroyable de ministres macronistes mis en examen pour malversations atteste de leur caractère systémique.

## Proximité syndicaliste/direction, de la compromission à la trahison.

### Des mouchards de la direction dans les syndicats

J'étais dans le bureau d'un haut cadre de la direction des Ressources Humaines pour négocier l'organisation d'un séminaire OMNES dans les locaux de l'entreprise. Le téléphone sonne. Il prend la communication. Et qu'elle ne fut pas, une fois de plus, ma stupéfaction lorsque je compris qu'un responsable du syndicat CGT l'appelait pour lui faire un petit compte rendu du déroulement du congrès de son syndicat qui se tenait ce jour. Lorsqu'il raccrocha, ce haut cadre me dit avec un sourire satisfait,

- « C'est un de vos camarades ».
- « Oui j'avais compris ».

Il ne me précisa pas quel camarade, mais connaissant la proximité d'un d'entre eux avec la direction, je devinais qui était ce camarade informateur de la direction, infiltré dans ce syndicat.

---

35 [https://www.liberation.fr/futurs/1998/10/03/air-france-la-filiale-et-le-syndicaliste-emoi-autour-d-un-livre-qui-evoque-le-rachat-par-robert-geno\\_249860/](https://www.liberation.fr/futurs/1998/10/03/air-france-la-filiale-et-le-syndicaliste-emoi-autour-d-un-livre-qui-evoque-le-rachat-par-robert-geno_249860/)

36 **Le Monde** [https://www.lemonde.fr/economie/article/2012/07/13/robert-genoves-ex-patron-fo-du-comite-d-entreprise-d-air-france-mis-en-examen\\_1733511\\_3234.html](https://www.lemonde.fr/economie/article/2012/07/13/robert-genoves-ex-patron-fo-du-comite-d-entreprise-d-air-france-mis-en-examen_1733511_3234.html).

37 **CCE**, Comité Central d'Entreprise, devenu Comité Social et Economique (**CSE**) défini par le Code du travail

## **Des syndicalistes qui privilégient les « relations » avec la direction, au mépris des adhérents, de la démocratie syndicale**

Un secrétaire d'un syndicat d'Air France avait commis un délit et avait été incarcéré à la prison de la Santé à Paris.

Dans le RER B Aéroport de Roissy-Paris, un cadre salarié du Comité Central d'Entreprise d'Air France, assis en face de moi, m'interpelle pour me dire : « *Es-tu au courant que le secrétaire d'un syndicat a été incarcéré et assume toujours sa responsabilité syndicale ?* ». Je l'ignorais.

J'en fis part lors d'un bureau de l'association OMNES. Certains semblaient le savoir, mais aucun n'émit de réaction particulière. Je soulignais que cette situation ne pouvait qu'aggraver la dégradation de l'image de la respectabilité des syndicats et confirmerait une connivence entre la direction et ceux-ci.

Pour moi il était impensable que ce syndicaliste soit toujours le secrétaire d'un syndicat. Et l'affaire remontait à cinq années ! Cinq années de silence, de complicité.

Je ne m'étendrais pas sur les détails de cette affaire, la presse s'en est fait largement l'écho. Je me pose simplement quelques questions qui relèvent de l'intérêt général du mouvement syndical.

### ***Des relations non transparentes, malsaines entre direction et syndicats***

Je m'enquis auprès d'un responsable de ce syndicat qui me confirma qu'une négociation à laquelle il avait participé avait eu lieu avec le PDG d'Air France pour que ce responsable syndical ne soit pas sanctionné. Je le sentais totalement inconscient de la gravité d'avoir tenu les adhérents de son syndicat dans l'ignorance de cette situation et de l'avoir reproposé durant quatre ans dans cette responsabilité majeure.

L'altercation fut vive, d'autant plus que le rendez-vous avait lieu dans son appartement à Paris où il me confia, là encore totalement inconscient, que le loyer était payé par la direction d'Air France via sa fédération !

Cela faisait beaucoup ! Le problème n'était pas que la direction prenne en charge le loyer de l'appartement. Ce syndicaliste habitait en province. La responsabilité qu'il occupait l'obligeait à résider la semaine à Paris. Il aurait été impossible et injuste qu'il assume la charge d'un loyer à Paris. En revanche le caractère non transparent de ce versement était scandaleux et portait atteinte à la crédibilité, à l'honorabilité du syndicalisme. Pourquoi l'ensemble des organisations syndicales d'Air France n'avaient-elles pas négocié en toute transparence le versement d'une indemnité pour le loyer des militants de province ou d'outre-mer contraints de résider en semaine à Paris ? Cela eut été une prise en charge tout à fait justifiée.

On touchait là une pratique des syndicats et de la direction d'Air France qui se complaisaient dans des relations bilatérales, discrètes, secrètes dans l'ignorance des syndiqués et bien entendu dans le dos des salariés. Un entre-soi assez répugnant. Pratique dont je découvrais l'ampleur lors de ma présidence de l'association OMNES Air France.

### ***Quel prix du silence de la direction ?***

Pour revenir à cette histoire d'incarcération préventive d'un syndicaliste. Le délit n'impliquait pas de dommage direct pour Air France. La faute de ce salarié investi d'une responsabilité

syndicale relevait donc, pour l'entreprise, uniquement d'une « absence injustifiée » du fait de son incarcération.

Qu'une négociation ait eu lieu avec la direction n'était absolument pas choquant en soi. Ce syndicat remplissait sa fonction normale de défense d'un salarié afin qu'il n'écope pas d'une sanction disproportionnée à la faute commise. C'est une des missions du syndicalisme. Ce syndicat la remplissait.

Le problème ne se situe donc pas dans l'existence de cette négociation. Si l'absence totale de sanction à l'encontre de ce syndicaliste peut légitimement interroger, c'est le caractère de la négociation tenue totalement secrète à l'ensemble des organismes de ce syndicat, qui pose problème. On est en droit de s'interroger sur le contenu de cette négociation ? On peut légitimement imaginer qu'un donnant-donnant aura été passé ? Dans ce cas quel accord ?

En ce qui concerne l'absence totale de sanction, tout autre salarié aurait eu une sanction pour absence injustifiée pour plusieurs semaines. Je citerai, dans le titre III de la trilogie, le cas de deux licenciements d'ouvriers à Air France pour deux jours d'absence injustifiée, mais également le cas d'une absence totale de sanction pour incarcération à l'étranger de plusieurs mois! Cette fois l'affaire était barbouzo-politique. [38]

Les responsables de ce syndicat au courant de la situation, ceux qui avaient négocié avec le PDG, se comptaient sur les doigts d'une main. Les adhérents de leur syndicat laissés ignorants de la situation de ce militant, le rééliront durant 4 années !

Le problème se situe dans l'absence de démocratie syndicale, dans l'absence de respect des adhérents. Quelques responsables de ce syndicat, les négociateurs avec la direction, les avaient invités pendant quatre ans à réélire ce syndicaliste à un poste de secrétaire, sans que ceux-ci aient été informés de cette situation hors du commun.

#### *T4 Le grand coup de balai ne sera jamais donné*

Ulcéré par cet état de fait préjudiciable au mouvement syndical, j'obtiens au titre de président d'OMNES, via un militant de ce syndicat lui aussi scandalisé par la situation, un rendez-vous à Paris avec le secrétaire général de la confédération concernée. Il était abasourdi et m'assura je le cite que « *un grand coup de balai sera donné dans le syndicat* ». Il n'en fut rien, non qu'il n'ait rien essayé de faire, mais il fut, m'informa-t-on, confronté à une complicité des organismes de sa confédération.

Autant que j'ai pu le comprendre ce responsable syndical d'Air France s'était retrouvé en quelque sorte piégé dans une sale affaire. Pour ma part je le considérais comme un syndicaliste respectable. Il s'était rendu coupable d'un acte délictueux certes grave, mais il avait surtout été victime de son syndicat qui, dans cette affaire, l'a en grande partie instrumentalisé. Aussi mon sentiment est-il qu'il y a essentiellement une condamnation à porter sur la pratique syndicale de ces « responsables » syndicaux qui ont négocié « en secret » et qui vivaient en « vase clos » avec la direction finissant par se considérer comme des « dirigeants » par procuration.

---

38 Je reviens sur ce cas dans le Titre III intitulé « *Air France une entreprise pas comme les autres* ». Titre tiré de l'ouvrage de **Franck Bouaziz**. Op. cité.

Les relations « discrètes », les « petits arrangements » avec la direction d'Air France étaient pratique courante de la majorité des syndicats d'Air France. Outre leur caractère éthiquement condamnable, ces pratiques ne peuvent qu'être délétères pour le syndicalisme. Lorsque j'étais en responsabilité syndicale j'ai toujours gardé une très rigoureuse distance personnelle avec les membres de la direction d'Air France, « trop » m'accusait-on.

#### *Emprise de la direction sur certains syndicalistes*

J'ai souvent été interloqué, lors de discussions informelles avec des responsables syndicaux par l'emprise psychologique que la direction avait conquise sur eux. Ces syndicalistes en avaient plein la bouche de leurs relations « personnelles » avec les dirigeants d'Air France. L'emprise de la direction sur ces syndicalistes me déroutait, m'attristait. L'un d'entre eux m'a appelé récemment. Il ne m'a parlé que de sa proximité avec un PDG d'Air France. C'était à la fois surréaliste et assez pitoyable. J'ai écourté l'appel.

#### *Les complicités direction syndicats portées à incandescence !*

Si le syndicaliste en délicatesse avec la justice ne fut plus réélu à des responsabilisés syndicales dans son syndicat, la direction d'Air France avec la complicité d'autres syndicats le plaça à une responsabilité sociale qui gérait des sommes d'argent importantes. On ne peut, encore une fois, que légitimement s'interroger sur les motivations d'une telle décision, et de petits arrangements éventuels !

Les magistrats, après avoir reconnu le rôle mineur tenu par le syndicaliste dans le trafic, l'avaient condamné en 2006 à huit mois de prison avec sursis et à verser 25% du montant total des amendes et des dommages et intérêts obtenus par les entreprises victimes du trafic qui s'étaient portées parties civiles. Au total, il y en avait pour près de 65.000 euros. En 2008, ce jugement a été confirmé en appel. Un prélèvement direct était opéré sur le compte du syndicaliste. Il ne lui restait plus grand chose pour rembourser ses crédits. Une solution s'offrait, prendre dans la caisse de ce service social, dont il occupait une responsabilité majeure avec la « bénédiction » de la direction [39]. Les huissiers frappèrent à sa porte.

Il est inacceptable que son syndicat, que les syndicats au courant de la situation délicate de ce syndicaliste, par ailleurs psychologiquement perturbé par sa condamnation, l'ai mis délibérément dans une situation de tentation. Comment est-ce possible ? Je ne connais pas les motivations profondes ni les tenants et aboutissants de cette décision assez invraisemblable.

La seule chose dont je suis certain est que de tels agissements sont la conséquence de relations malsaines entre les syndicats et la direction d'Air France, qui les amène à perdre le sens commun. Mais sans doute y-avait-il de la part de la direction et des syndicats impliqués des petites manœuvres, de sombres motivations et calculs inavouables.

Cette triste histoire interroge sur des relations direction/syndicats malfaisantes, vecteurs de corruptions passives ou actives potentielles. Il est nécessaire d'en rechercher les causes. Je les perçois dans l'évolution de notre société.

---

<sup>39</sup> Cf. Capital, du 10/08/2012

Si le syndicat en question mais également les syndicats au courant de cette situation avaient respecté une éthique syndicale minimum, ce dénouement qui entache l'ensemble du mouvement syndical et bien entendu sur la direction d'Air France grande organisatrice de ce scandale, ne se serait pas produit.

## Complicités entre les syndicats et la direction d'Air France

Les négociations sur le droit syndical à Air France, sur les heures de délégation pour accomplir le mandat de délégué du personnel ou aux comités d'établissement, permettaient de dépasser les heures de délégation syndicale inscrites dans le Code du travail [40].

Les heures de délégation syndicales étaient données globalement à chaque syndicat qui les utilisait librement pour chacune de ses sections syndicales en métropole et Outre-mer. Les syndicats distribuaient un nombre inférieur d'heures de délégation à la durée mensuelle du temps de travail afin de rendre impossible, dans les faits, une activité professionnelle. Cela permettait d'augmenter sensiblement le nombre de permanents syndicaux dans les sections syndicales en métropole et dans les départements d'Outre-mer. Cette pratique rend crédible le chiffre avancé par la direction de 900 permanents syndicaux, tous syndicats confondus, à Air France dans les années 1990-2000.

## Le statut du permanent syndical à Air France [41].

Le permanent syndical ne rend compte de son activité, de sa présence dans l'entreprise qu'à son syndicat. Il n'est pas élu par le personnel mais désigné par son syndicat. Il ne rend pas compte à la direction de ses heures de présence dans l'entreprise. Le permanent syndical est théoriquement soumis à une subordination fonctionnelle à son syndicat et à une subordination hiérarchique à la direction de l'entreprise.

## Délégué du personnel et permanent syndical, deux statuts différents

Le permanent syndical possède un statut exorbitant au droit commun des autres délégués du personnel qui eux, élus directement par les salariés, doivent combiner activité syndicale et activité professionnelle et rendent compte de cette dernière à leur hiérarchie dont ils subissent souvent harcèlement, brimades, et sanctions dans leur carrière. Et contrairement aux permanents syndicaux, ils sont sous le contrôle direct le plus souvent très exigeant de leurs collègues de travail ce qui est, en principe, une garantie de comportement syndicalement éthique.

Etre délégué du personnel de son atelier, de son bureau n'est pas une sinécure. C'est une responsabilité très exigeante. J'avais un profond respect pour ces camarades qui devaient combiner militantisme syndical et activité professionnelle.

Certes les responsabilités du permanent syndical ne se limitaient pas à l'action syndicale revendicative stricto sensu. Les syndicats géraient le Comité Central d'Entreprise, les

<sup>40</sup> Article L.2315-7 du Code du travail

<sup>41</sup> Ce système du « **permanent syndical** » n'existe pas seulement à Air France bien entendu, mais je préfère me limiter dans ce texte à mon expérience concrète.

comités d'établissement dans les escales de métropole et outre-mer, avec leurs activités sociales multiples : culture, voyages, centres de vacances, restaurants d'entreprise etc [42].

## **Alertes sur un délitement éthique du mouvement syndical**

J'ai assisté impuissant à la corruption idéologique du mouvement syndical par les directions d'Air France successives, mais aussi dans certains cas financière, notamment par des promotions supersoniques d'un grand nombre de responsables syndicaux permanents.

### **De la corruption à « l'entrisme » patronal dans les syndicats.**

La corruption de syndicalistes et de certaines de leurs organisations jusqu'aux confédérations, par définition n'est pas « gratuite ». Ces syndicalistes plus ou moins corrompus devenaient soit des indicateurs directs de la direction [43], soit des manipulateurs, conscients ou inconscients parce qu'eux-mêmes manipulés. Certains étaient souvent habiles et malheureusement efficaces pour instiller sournoisement l'idéologie patronale au sein même de leur syndicat [44].

### **De la dérive éthique à la dérive idéologique**

La confédération FO a joué ce rôle de collaboration ouverte avec le patronat durant des décennies. Le départ d'André Bergeron a sonné la fin de ce leadership. La CFDT a pris le relais. Elle s'est faite la propagandiste zélée du néolibéralisme. Nicole Notat [45] puis Laurent Berger ont parfaitement rempli ce rôle de promotion des idées néolibérales. Une petite fronde est cependant apparue à l'avant dernier congrès à l'occasion du soutien de Laurent Berger à la retraite à 64 ans qu'il a dû abandonner. Une nouvelle secrétaire générale vient d'être élue. Je crains que la ligne réformiste-néolibérale ne change pas fondamentalement malgré le mépris affiché du gouvernement macroniste pour ce syndicat qui se trouve orphelin de collaboration avec le patronat et le gouvernement. Histoire à suivre.....

Les dérives peuvent prendre des proportions inquiétantes. La presse a révélé des accointances de responsables CGT d'Air France avec des idées d'extrême droite et apportant leur soutien au raciste Dieudonné et magnifiant son geste de la quenelle [46].

Ces dérives idéologiques ne proviennent pas toujours des premiers responsables mais également des adhérents. Les confédérations syndicales françaises commencent à s'inquiéter de la montée des idées d'extrême droite dans leur rang.

---

<sup>42</sup> Le CCE salariait à cette époque environ 550 employés permanents et 1.500 employés saisonniers l'été, leurs « patrons » étant des syndicalistes.

<sup>43</sup> Cf. supra l'exemple de ce syndicaliste qui rend compte du déroulement du congrès de son syndicat à l'adjoint du directeur des ressources humaines.

<sup>44</sup> [Entrisme Patronal dans la CGT: Le courage de la lumière | Le Club \(mediapart.fr\)](#)

<sup>45</sup> **Nicole Notat** a présidé le club d'influence « Le Siècle » qui rassemble le gratin patronal, le gratin politique et médiatique. Les idées néolibérales en sont la sève. Emmanuel Macron en a bien entendu fait partie.

<sup>46</sup> [Des syndicalistes de la CGT pris en flagrant délit de «quenelle» – Libération \(liberation.fr\)](#)

## Les débuts de l'offensive néolibérale

Dès la fin des années 1970, l'idéologie néolibérale a investi le secteur du transport aérien mondial. Cette période correspond à celle au cours de laquelle j'ai assumé des responsabilités syndicales. La déréglementation du transport aérien, c'est à dire la création d'une nouvelle réglementation pour instaurer une concurrence absolue avait comme seule limite la constitution de monopoles.

*L'Airline Deregulation Act* aux Etats-Unis date de 1978. La dérégulation (anglicisme pour déréglementation) du transport aérien en Europe a commencé en 1987 avec une dernière directive en 1997 [47]. Les deux avaient pour objectif d'instaurer la concurrence la plus poussée possible entre les compagnies aériennes états-unies, européennes, aujourd'hui mondiales, mais aussi garantir la pérennité de cette concurrence.

C'est le second chapitre de ce texte sur les dégâts du néolibéralisme dans le mouvement syndical durant la période des responsabilités syndicales que j'ai assumées de 1972 à 1991. [48]

La prochain chapitre dont la publication, est prévue le 29 mars 2024, opère un retour en arrière dans le temps et décrit l'arrivée et la montée progressive du néolibéralisme à Air France. C'est, avant l'expérience OMNES (1995-2007), l'époque de mes mandats syndicaux (1972-1991)

---

<sup>47</sup> Appelés « Paquets », cf. infra

48 Avec trois années de responsabilités politiques à la section du PCF de l'aéroport d'Orly.